

POUR LA SUITE DU MONDE

Bulletin d'information à périodicité variable
de l'Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal

n° 21 / décembre 2002

**Quand les hommes vivront d'amour
Il n'y aura plus de misère
Et commenceront les beaux jours
Mais nous, nous serons morts, mon frère**

**Quand les hommes vivront d'amour
Ce sera la paix sur la terre
Les soldats seront troubadours
Mais, nous, nous serons morts, mon frère**

*Que faire, comment donner vie à la conjonction?
« Quand »...la mondialisation de l'amour
Fusion de l'arme dans l'amour
Guerre et paix confondues?*

*Les vœux qui ont des ailes
Par la toute-puissance du désir
C'est la magie de la conjonction
Force subtile et médiatrice*

*Je rêve!?...
Et nous sommes tous troubadours*

Pour que commencent « les beaux jours »
chantés par Raymond Lévesque,
Pour la suite du monde...se fait troubadour
et vous souhaite

Joyeux Noël !... Noël d'Amour !
Bonne Année !... Année de Paix !

Sommaire

Points saillants de nos activités d'automne <i>Nathalie Langevin</i>	2
La première conférence publique de l'APR-UQAM <i>Rachel Desrosiers</i>	3
Le petit salon illustre de l'APR <i>Rachel Desrosiers</i>	4
Synthèse des travaux du colloque de la FRUQ sur les régimes de retraite <i>Roch Meynard</i>	5
La collection Irène Senécal — La petite histoire d'une collection de dessins d'enfants <i>Suzanne Lemerise</i>	9
Qui tue qui ? Pourquoi, jusqu'où et comment prévenir le suicide ? <i>Éric Volant</i>	17
La jeune fille à la perle <i>Conrad East</i>	23
Activités culturelles et sociales : programme de l'hiver 2003	24

Rachel Desrosiers

Les événements d'automne 2002

Points saillants de nos activités d'automne

par *Nathalie Langevin*, présidente

Les beaux mercredis de l'APR-UQAM

Trois sorties des plus intéressantes au programme des beaux mercredis de cet automne : le Jardin botanique de Montréal, le Port de Montréal et la Maison de Radio Canada.

Parmi les plus beaux jardins botaniques du monde, le Jardin botanique de Montréal présentait l'exposition des mille et une lanternes au Jardin chinois, de quoi faire plaisir aux plus jeunes comme aux plus vieux. C'est par une des plus belles journées du début de l'automne que nous nous sommes promenés parmi des milliers de fleurs entièrement épanouies, pour notre grand plaisir visuel. Quelle belle journée !

Lors de notre deuxième visite, nous avons pu admirer avec beaucoup de plaisir et d'intérêt le Port de Montréal dans toute sa superficie, grâce à un film et surtout à une maquette géante qui nous permettait de voir les installations portuaires tout le long du fleuve Saint-Laurent, de Lachine jusqu'à Varennes, et ceci malgré la température qui se voulait excécrable ce jour-là.

Tout dernièrement, ce fut la visite à Radio Canada, toujours un endroit à voir et à revoir. Un guide généreux de son temps et de ses informations nous a vraiment fait découvrir « l'envers du décor ». De l'imposante salle de presse aux ateliers de menuiserie, nous avons bien parcouru quelques kilomètres à découvrir les salles d'exposition, les studios d'enregistrement, les magasins d'accessoires et autres.



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2002-2003

<i>Présidente</i>	Nathalie Langevin <i>presidente@apr-uqam.org</i>
<i>Vice-présidente</i>	Rachel Desrosiers
<i>Secrétaire</i>	Suzanne Lemerise
<i>Trésorier</i>	Roch Meynard Julia Bettinotti Jean Carette Geneviève Delmas-Patterson

Bulletin Pour la suite du monde

Directrice Rachel Desrosiers
bulletin@apr-uqam.org / 450-671-8044

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

Délégation de l'APR-UQAM à l'assemblée générale de la FRUQ

Trois membres du conseil d'administration ont assisté, en qualité de délégués de l'APR-UQAM, à l'assemblée générale de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ), qui se tenait à Québec le 1^{er} novembre dernier.

Les assises annuelles de la Fédération ont été précédées, les 31 octobre et 1^{er} novembre, d'un colloque qui se voulait une réflexion sur l'implication des retraités, sur les stratégies qui pourraient être les nôtres lors de pourparlers avec les administrateurs du régime de retraite de l'Université du Québec.

Les idées ressorties suite aux ateliers sont originales, novatrices, hors des traces actuelles et plus conformes à l'activité économique.

Je vous invite à lire l'article de notre trésorier Roch Meynard, qui, à titre de président de la FRUQ, est à l'origine du virage stratégique que prendront à l'avenir nos interventions dans ce dossier. Bonne lecture !

La première conférence publique de l'APR-UQAM

par *Rachel Desrosiers*, vice-présidente

L'événement qui a marqué plus particulièrement les activités de l'automne a été sans contredit l'aboutissement du projet de mise sur pied des conférences publiques sous l'égide de l'APR-UQAM.

Le projet des conférences publiques a été à l'étude au conseil d'administration pendant plus d'une année. Les membres du comité des conférences publiques élus par le conseil à sa réunion du 5 juin 2002, Rachel Desrosiers, Nathalie Langevin et Jean Carette, ont élaboré un document qui définit la nature des conférences publiques et en précise les règles de fonctionnement.

La première conférence publique a eu lieu le 25 octobre dernier, et ce fut un succès. Une réussite qui récompensait un travail d'organisation considérable, étant donné que c'était une première, mais un succès dû avant tout à la qualité exceptionnelle de l'exposé du conférencier, Éric Volant, et à la formule qui avait été retenue : un conférencier et trois répondants de compétence complémentaire qui réagissaient à l'exposé principal. De plus, le sujet de la conférence — particulièrement difficile à traiter, périlleux en quelque sorte, mais en même temps courageux — a été un autre facteur du succès de l'initiative. Le thème du suicide a attiré un auditoire nombreux, qu'on pourrait répartir assez également entre le groupe des jeunes (moins de 30 ans), des personnes au travail et des citoyens et citoyennes à la retraite. On peut vraiment dire que, de par son auditoire et son thème, la conférence était vraiment de caractère public.

Pour moi, qui ai présidé à l'organisation de cette conférence, la satisfaction est grande. Elle aurait été entière si les professeures et professeurs retraités de l'UQAM avaient été plus fortement représentés au sein de l'auditoire. Il faudra donc réajuster notre tir !

Le bulletin *Pour la suite du monde* inaugure une nouvelle rubrique qui regroupe les publications, les prix, les honneurs et les titres qui ont marqué le cours des activités récentes des professeures et professeurs retraités. Nous ne pouvons retracer de façon exhaustive ces données, même si elles ont un caractère officiel ; vouloir bien les faire connaître à la direction du Bulletin pour fin de publication.

Prix Marcel-Couture du 25^e Salon du livre de Montréal, attribué à un auteur remarquable, un peintre inspiré, un collègue aimé !

Les insectes — Monstres ou splendeurs cachées
par Jacques de Tonnancour. Préface de Hubert Reeves.
Éditions Hurtubise HMH, 2002. 160 pages.

Un premier roman publié en 1989, *Quand la voile faseille*, et depuis, notre collègue convie régulièrement ses lectrices et lecteurs à des rendez-vous littéraires. Le 9 octobre dernier avait lieu le lancement de son dernier roman :

Les Bonheurs d'un héros incertain
Noël Audet
XYZ Éditeur, 2002. 227 pages.

L'histoire du SPUQ, nous l'avons toutes et tous écrite, nous les professeures et professeurs retraités et, pour plusieurs, les fondateurs de l'UQAM. Merci à notre collègue, Louis Gill, d'avoir rédigé cette histoire, de l'avoir imprimée dans un ouvrage imposant et de l'avoir fait revivre dans une murale extraordinairement éloquente. Félicitations !

Trente ans d'écrits syndicaux
Contributions à l'histoire du SPUQ
par Louis Gill
Éditions du SPUQ, Montréal, 2002. 546 pages.

Après *L'Âge dort*, il fallait s'attendre à ce que le défenseur ou « le protecteur des aînés » réapparaisse... Félicitations à notre collègue !

Droit d'ainesse — Contre tous les âgismes
par Jean Carette. Préface de Jacques Languirand.
Éditions du Boréal, 2002. 238 pages.

Une autobiographie ? L'évocation des souvenirs d'un octogénaire ?... Un ouvrage touchant ! Et, pour qui a côtoyé le professeur Robert Morissette au temps de ses années à l'UQAM, la retrouvaille d'un collègue qui a grand sens de l'humour.

L'envol
par Robert Morissette
Éditions Carte blanche. Montréal, 2002. 132 pages.

Au 25^e Salon du livre de Montréal, notre collègue, Yvon Pageau autographiait le dernier ouvrage sorti de sa pensée et de sa main ; un bel ouvrage dont il parle avec enthousiasme et dont il peut, avec raison, être fier. Il n'y a que la retraite qui puisse offrir au chercheur la liberté de parler de ce qu'il aime et pour ce faire de pouvoir choisir les mots pour le dire.

La main de l'homme
par Yvon Pageau
Éditions du Méridien, Montréal, 2002. 208 pages.

Vous vous souviendrez avoir lu **Lettres inédites : Extraits** dans le numéro 20 du bulletin de l'APR-UQAM du printemps dernier et d'avoir découvert un auteur dont l'âme était habitée par la poésie, un « rêveur de maison ». « Au fond de nos mémoires, écrivait-il, veille la maison primordiale dont nous gardons la nostalgie ». En parlant de « l'âme de la maison », il dira d'Israël et de la Palestine : « Deux maisons dont l'éthos est ébranlé et l'âme, souffrante ». Eh bien, cet auteur nous revient cette fois avec un ouvrage :

La maison de l'éthique
par Éric Volant
Éditions Liber. À paraître en janvier 2003. 230 pages.

PRIX CARRIÈRE décerné à **Michel Allard**
le 20 septembre 2002

La Société des musées québécois remettait le **Prix Carrière** à notre collègue **Michel Allard** pour souligner sa carrière en éducation muséale. « Il a été un des principaux catalyseurs de la reconnaissance de la fonction éducative dans les musées. Au fil des ans, l'excellence de son expertise a atteint une reconnaissance internationale. La Société des musées québécois veut saluer la contribution exceptionnelle de ce grand pédagogue. »

Synthèse des travaux du colloque de la FRUQ sur les régimes de retraite tenu à Québec les 31 octobre et 1^{er} novembre 2002

Le colloque restreint de la Fédération des retraités de l'Université du Québec sur les régimes de retraite a réuni à Québec, les 31 octobre et 1^{er} novembre 2002, 23 délégués et membres de la direction des dix associations affiliées à la FRUQ.

Les travaux du colloque se sont appuyés sur un document de vulgarisation et de référence préparé par un groupe-conseil de la direction et intitulé *Les droits et la place des retraités de l'Université du Québec dans la gestion de leurs régimes de retraite*. Ce document peut être consulté sur le site Web de la FRUQ, à l'adresse www.fruq.org.

Les travaux du colloque ont fait ressortir les points suivants.

1.0 Comprendre les régimes de retraite

*Un document
de vulgarisation*

Les retraités ont, en général, une connaissance plutôt approximative des régimes de retraite. Le document de la FRUQ *Les droits et la place des retraités de l'Université du Québec dans la gestion de leurs régimes de retraite* représentait un défi de vulgarisation qui a été relevé avec succès. Les participants ont jugé que le document, qu'ils ont trouvé de bonne tenue, clair et bien documenté, avait pleinement atteint son objectif pédagogique, faisant la preuve qu'on peut expliquer cette question et les enjeux qu'elle soulève sans verser dans l'hermétisme. La plupart disent avoir tiré de la lecture du document une compréhension mieux articulée des régimes de retraite, et certains ont même trouvé l'expérience agréable.

Tous sont toutefois d'accord pour considérer que le document ne pourrait faire l'objet, dans sa forme actuelle, d'une diffusion générale : il présente une somme d'informations qu'on aura avantage à rendre plus digeste pour lui assurer une bonne audience auprès des membres de nos associations.

*Un document
de référence*

Par ailleurs, les participants considèrent que le document répond bien au deuxième objectif énoncé par ses auteurs, celui d'explicitier les assises conceptuelles des orientations et des actions de la Fédération dans le dossier des régimes de retraite. À ce titre, et en attendant des initiatives de diffusion dont il sera fait état ci-dessous, ils souhaitent le voir communiqué, avec la synthèse des travaux du colloque, aux présidents des syndicats et associations du réseau de l'Université du Québec, aux vice-recteurs aux ressources humaines ou aux affaires administratives des établissements, et aux représentants des employés au Comité de retraite de l'Université du Québec (CRUQ). Ces interlocuteurs seront ainsi mieux à même de voir à quelle réflexion s'alimentent les initiatives qu'entreprendront la Fédération et les associations de retraités du réseau au cours des prochains mois dans le dossier des régimes de retraite.

2.0 La place des retraités dans la gestion de leurs régimes de retraite

Les retraités de l'Université du Québec souhaitent prendre la place qui leur revient dans la gouvernance de leurs régimes de retraite, qu'il s'agisse du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) ou des régimes gouvernementaux administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Non pas en réclamant un plus grand nombre de sièges aux comités de retraite, mais d'abord en assumant, dans les instances où la Loi leur confère au moins un droit de parole, une présence studieuse, réfléchie, critique et résolument novatrice, et ensuite en établissant avec leurs collègues encore à l'emploi un dialogue et une concertation appuyés.

Les retraités y défendront certes leurs intérêts collectifs, mais telle n'est pas la détermination principale qui émerge des travaux de ce colloque. Malgré que les régimes de retraite à prestations déterminées soient une composante essentielle de la sécurité du revenu à la retraite et un important mécanisme d'épargne collective et individuelle, ils sont de toute évidence peu perméables à la critique et à la révision. Au contraire, on observe que de trop nombreux régimes font défaut de bien soigner l'information et l'éducation de leurs commettants et sont encore gouvernés comme si les priorités budgétaires de l'employeur pouvaient légitimement prendre le pas sur les objectifs de protection et d'accroissement du patrimoine des participants au régime, qui en assument pourtant la totalité des coûts.

La Fédération des retraités de l'Université du Québec a pris le parti de promouvoir le concept et de soutenir la cause de régimes de retraite :

- mieux adaptés à la réalité économique, sociale et politique contemporaine;
- plus équitables et plus profitables pour toutes les catégories de participants;
- plus critiques, plus transparents et plus novateurs.

Les retraités considèrent qu'une telle démarche est pleinement justifiée du point de vue de sa légitimité, de sa pertinence sociale et de son à-propos stratégique :

- Légitimité*
- Les retraités sont des participants de plein droit des régimes de retraite auxquels ils souscrivent. Parce que prévaut encore une conception âgiste de la retraite et parce que les régimes de retraite sont trop souvent un lieu de tirailllements entre employeurs et syndicats, on ne fait aux retraités qu'une place de figuration au sein des comités de retraite et on ne se préoccupe guère de leur avis. On se demande bien en vertu de quelle logique on choisit ainsi de se priver de l'expérience accumulée par des gens qui ont souvent consacré la plus grande partie de leur vie active à concevoir et à réaliser les objectifs de l'établissement.

*Pertinence
sociale*

- Les régimes de retraite sont mal connus des participants, qu'ils soient actifs ou retraités. On peut comprendre facilement que les employés actifs ne trouvent que peu de temps à consacrer aux affaires de la retraite : il est évident que les exigences quotidiennes du travail découragent la plupart d'entre eux de se pencher sur ces questions passablement arides pendant la carrière active, et on observe peut-être, du point de vue psychologique, une manière de déni. Ils cèdent donc à la tentation de laisser à d'autres le soin de « s'occuper de ces choses-là » et se désintéressent ainsi d'un élément pourtant capital de la gestion de leurs affaires, eux qui versent de 15 % à 18 % de leurs revenus bruts en cotisations à un régime de retraite dont ils ignorent les mécanismes les plus élémentaires et dont ils laissent l'entière gouvernance à d'autres, sans vraiment poser de questions.

*À-propos
stratégique*

- Du point de vue de leur gestion courante, la plupart des régimes de retraite semblent fonctionner comme des chars d'assaut qui, en passant et repassant sans cesse dans les mêmes traces en terrain friable, ont creusé des ornières tellement profondes qu'on en perd l'envie (et pratiquement la capacité) de regarder d'un côté ou de l'autre pour voir s'il n'y aurait pas moyen de faire mieux. Si un coup de barre n'est pas donné, on ne sortira jamais de ces ornières. Il y a trois bonnes raisons à cela.
 1. Comme nous l'avons dit ci-haut, les employés actifs n'ont ni le temps ni le goût de se consacrer à ces questions. Les retraités, par contre, sont forcément moins traumatisés par le concept même de la retraite, en ont développé une perception plus réaliste, et ont du temps, des énergies et de l'expertise à consacrer à de telles activités.
 2. Les employeurs ne voient pas l'intérêt de réviser une formule bien établie, prévisible, et qui somme toute les sert bien. Cela est surtout vrai de ceux qui ont été assez fûtés pour réduire leurs risques au minimum tout en préservant soigneusement les avantages que leur confère la tradition des « régimes d'employeurs ».
 3. Sur la question des régimes de retraite, les gouvernements sont timorés, encadrés qu'ils sont par le patronat et les grands syndicats, et confortés par les interprétations nécessairement conservatrices des cours de justice. Au vu des amendements apportés à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* en 2000 par la Loi 102, on peut se douter que ce n'est pas de ce côté que viendront les innovations.

3.0 Le plan d'action global de la Fédération sur les régimes de retraite

À la suite de son colloque sur les régimes de retraite, la Fédération est disposée à mettre en chantier un certain nombre d'initiatives.

3.1 À brève échéance (0-6 mois)

Communiquer à certaines personnes en poste stratégique (instances syndicales, vice-recteurs et représentants des employés au Comité de retraite) la volonté de la Fédération de susciter l'examen, la critique et la révision des régimes de retraite qui la concernent et de s'engager elle-même activement dans cette démarche.

Mettre au point un plan et des mécanismes d'information et de sensibilisation des retraités membres de ses associations affiliées sur les régimes de retraite.

Mettre en place, dans toutes les constituantes du réseau de l'Université du Québec, un dialogue des retraités avec les instances des syndicats et des associations d'employés dans le but et avec l'espoir d'établir des concertations mutuellement avantageuses qui tiennent compte des droits des retraités, de l'expertise qu'ils peuvent apporter à ce dossier et de la place qu'il convient de leur faire à la table.

3.2 À moyen terme (0-18 mois)

Poursuivre ses efforts de vulgarisation de la problématique des régimes de retraite en enrichissant son dossier de référence et en améliorant le contenu de son document *Les droits et la place des retraités de l'Université du Québec dans la gestion de leurs régimes de retraite*, défini dès l'origine comme un document évolutif.

Entreprendre de réaliser, en collaboration avec les associations de retraités des autres universités, un observatoire des régimes de retraite des universités québécoises.

Concevoir des modules d'information sur les concepts et les véhicules de l'épargne-retraite, sur les régimes de retraite et les enjeux liés à leur gouvernance, et sur la gestion de ses affaires à la retraite. Les diffuser auprès des retraités de ses associations affiliées, et les mettre à la disposition des syndicats et associations des constituantes et établissements du réseau qui jugeraient utile d'en faire bénéficier les employés actifs.

La collection Irène Senécal – La petite histoire d'une collection de dessins d'enfants

par *Suzanne Lemerise*

Artiste et professeure de dessin, Irène Senécal a oeuvré dans de nombreux milieux éducatifs, particulièrement à l'École des beaux-arts de Montréal et à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Sa carrière s'étend de 1930 à 1968. Irène Senécal a travaillé avec acharnement à l'implantation dans les écoles d'un enseignement des arts plastiques orienté vers le développement de l'enfant et conformément aux apports de l'art du XX^e siècle. Or, il faut se rappeler que les programmes de l'époque étaient fidèles à une tradition du dessin centrée sur le dessin d'observation, le dessin technique et le dessin décoratif. Dans les années 60, la Commission Parent a reconnu l'importance d'un enseignement renouvelé des arts plastiques. Agente de changement, Senécal devint alors une des figures emblématiques de ce que nous avons appelé la « révolution tranquille », où chacun voulait s'affranchir des valeurs du passé. La pensée senécalienne trouva sa légitimité institutionnelle dans les nouveaux programmes d'enseignement des arts plastiques, en 1968, alors que s'implantait la grande réforme de l'éducation qui a fait suite aux recommandations de la Commission Parent.

Nièce de Senécal et professeure au département d'arts plastiques de l'UQAM, j'ai hérité, à sa mort en 1978, de documents manuscrits et d'une collection d'environ 14 000 dessins recueillis dans les écoles entre les années 1930 et 1960. La plupart des travaux viennent des écoles de filles de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.), où Senécal a enseigné de nombreuses années, particulièrement à l'école Sainte-Marthe. Avec la collaboration de Bruno Joyal, un collègue, et d'assistants de recherche, les dessins furent

regroupés par thèmes. Récemment, je les ai reclassés en tenant compte des décennies 1930, 1940 et 1950. Les dessins non datés posent évidemment problème ; nous avons pu discerner des indicateurs d'appartenance à l'une ou à l'autre décennie, tels les recoupements avec un dessin daté, le matériau utilisé, le mode de présentation du dessin ou encore le degré de vieillissement du papier et son format. Les dessins des années trente et quarante ont été classifiés à partir de catégories correspondant aux programmes de dessin en vigueur, soit les dessins géométriques, décoratifs et d'observation, puis les compositions de mémoire. Il en a été tout autrement pour les dessins des années cinquante. Après cette date, Senécal n'a conservé que les dessins qui correspondaient à sa méthode pédagogique personnelle, caractérisée principalement par l'emploi de thématiques, rejetant de ce fait presque totalement les travaux conformes aux programmes officiels. Un choix de dessins représentatifs de ces périodes est présenté en encart, aux pages 11 à 14.

La décennie 1930

Les 125 dessins de la décennie 1930 qui ont été conservés dénotent un grand respect des exigences du programme de dessin de 1927. En effet, on trouve des dessins géométriques et décoratifs ; les exercices de couleurs sont dans la plus pure tradition des manuels de dessin. S'ajoutent quelques dessins d'observation d'objets simples timidement esquissés au crayon de graphite ou avec des crayons de couleur, par exemple, une bouteille et un citron, une casserole, un livre.

La décennie 1940

Plus de 1500 dessins sont classifiés dans la décennie 1940. En conformité avec le nouveau programme de dessin de 1937, Senécal enrichit considérablement son enseignement grâce aux nouveaux matériaux qui s'ajoutent à ceux dont elle dispose déjà, à savoir : la gouache en pastille, l'encre de chine, le fusain et le pastel. Les objets servant au dessin d'observation sont très diversifiés, les jouets alternent avec des natures mortes aux compositions complexes. Senécal cherche à intéresser l'élève en apportant en classe des plantes, des tissus aux riches couleurs, des bouteilles et des vases aux formes et motifs variés. Les dessins géométriques linéaires disparaissent graduellement et les notions de perspective sont introduites grâce à des thèmes liés à la vie quotidienne, comme « la disposition des meubles dans la cuisine », « la table dans la salle à manger », « le plan du salon ». On note un vif intérêt pour les travaux notionnels sur la couleur, et ces derniers sont exécutés dans une facture très libre ; ils ressemblent davantage à des peintures abstraites qu'aux modèles des manuels. Les compositions de mémoire occupent de plus en plus de place et elles font appel à ce que nous appelons aujourd'hui des thèmes.

Les cahiers de préparation de classe de Senécal entre 1947 et 1949 confirment le changement de cap. Empruntant clairement à des livres d'auteurs connus pour leur approche innovatrice (Van Moë-Laforest, Read, Tomlinson), Senécal établit des listes de thèmes qu'elle propose aux élèves. Les thèmes sont tous reliés à la vie quotidienne de l'élève. Senécal y ajoute de son cru plusieurs sujets religieux, s'adaptant ainsi à un contexte scolaire fortement imprégné par la religion catholique. En ces années, Senécal est à l'affût de tout ce qui peut enrichir son enseignement, et l'influence des enseignants et auteurs britanniques est déterminante. En effet, durant les années quarante, l'Angleterre, en collaboration avec la Galerie nationale d'Ottawa, fait circuler d'importantes expositions de dessins d'enfants britanniques dans plusieurs grandes villes canadiennes, dont Montréal. L'accueil du milieu de l'art est très enthousiaste.

La décennie 1950

Le répertoire des dessins des années cinquante compte plus de 10 000 travaux. Ce nombre est énorme, comparativement à celui des années précédentes. Il faut tenter de rendre compte de ce qui se passe dans la carrière de Senécal pour comprendre le besoin de conserver tous ces dessins. L'année 1948 marque un moment de crise chez Senécal ; un nouveau programme de dessin est implanté pour les classes du primaire. Les premières pages du programme traitent de considérations psychologiques où on fait état du développement graphique de l'enfant, attestant ainsi que les rédacteurs sont au courant des idées nouvelles qui circulent concernant le développement de l'enfant. Or, le contenu des activités du programme n'a aucun rapport avec les pages qui le précèdent, et il reste dépendant d'une vision traditionnelle du dessin, soit la géométrie, l'observation et la décoration, le tout enrobé dans une définition savante et complexe de la notion de forme. Senécal interprète ce programme comme une fin de non-recevoir face aux idées nouvelles qui circulent au Québec. Ces idées nouvelles, elle-même les implante dans les cours du samedi et à la Commission scolaire de Lachine, où elle a été invitée à explorer de nouvelles méthodes d'enseignement du dessin. Elle demeure sous le choc de la révolte durant plusieurs années. Maurice Lebel, directeur du bureau de l'enseignement du dessin à la C.E.C.M., a toujours défendu avec acharnement le programme de 1948, car il craint comme la peste l'influence de l'art moderne en général, et des automatistes en particulier. Il faut se souvenir du scandale public soulevé au Québec lors de la parution du manifeste *Refus global* en 1948. En 1952, Maurice Lebel est remplacé par Laurent Morin, un allié de Senécal. Après cette date, Senécal prend de plus en plus de libertés avec les programmes officiels ; elle applique à Montréal ce qu'elle a déjà entrepris ailleurs. Vers 1953, elle reçoit de Trefflé Boulanger, directeur des études à la C.E.C.M., l'autorisation de superviser les cours de dessin de plusieurs titulaires du niveau primaire, ce qui explique la présence de nombreux dessins de jeunes élèves dans la collection.

Nous avons classé les dessins de la troisième décennie dans les catégories suivantes et nous les présentons par ordre d'importance : les thématiques quotidiennes (familiales et scolaires), qui comptent le plus grand nombre de dessins, les thématiques religieuses, qui occupent également une place majeure, les dessins d'observation, les compositions décoratives et les dessins géométriques, soit les assises des programmes officiels, qui sont très peu nombreux. Les dessins conservés relèvent donc de thèmes traités très librement par les élèves. Il n'y a pas que le contenu des dessins qui change : le format du papier est plus grand, de larges pinceaux sont utilisés, les craies de cire et les pastels gras remplacent les crayons de couleur ; et surtout l'élève n'est plus tenu d'obéir aux codes du dessin d'observation. L'élève n'a plus peur de dessiner, il n'a plus peur de se tromper, les tracés sont sans repentirs ou presque. Il y a énormément de fantaisie dans l'utilisation des couleurs et de spontanéité dans les formes, surtout au niveau du primaire.

Après 1950, on peut discerner quatre grands axes qui structurent la conception pédagogique de Senécal :

1) L'enseignement de Senécal est centré sur le respect de l'enfant. L'élève doit pouvoir s'exprimer librement en fonction de son développement graphique, et l'enseignant doit tenir compte des capacités de ses élèves pour structurer des activités qui éveillent la sensibilité aux formes et aux couleurs. Le jeune élève est appelé à travailler davantage avec sa mémoire et son imagination, tandis que l'adolescent sera convié à réaliser en plus des travaux d'observation. Dans tous les cas, les maladresses sont acceptées ; l'originalité et la spontanéité remplacent la dextérité à imiter ou à copier.

2) Les exercices de base ou exercices préparatoires sont fondamentaux dans la méthode senécalienne. Ils consistent en une exploration libre et rapide des principaux outils, matériaux, procédés, notions de langage plastique qui font partie de la répartition de la matière. Pour Senécal, avant de

lancer les élèves dans une réalisation, il est important d'assurer la maîtrise des principes de l'organisation picturale et spatiale et la connaissance des possibilités des différents médiums et matériaux. Les exercices de base visent aussi à assouplir le geste et à libérer les tensions. La collection compte un grand nombre de ces types d'exercices, qui deviendront le fer de lance de l'héritage senécalien.

3) L'utilisation de nouveaux matériaux et de nombreux procédés plastiques caractérise également l'approche de Senécal. Par exemple, une feuille de papier de couleur se transforme en un nombre impressionnant de procédés artistiques : papier tissé, découpé, déchiré, bouchonné, façonné, sculpté, et j'en oublie. Les travaux en trois dimensions avec le carton, la broche, la pâte à modeler, le papier mâché sont exécutés dans les classes à même les pupitres. De plus, Senécal encourage les travaux collectifs, afin d'apprendre aux élèves à travailler ensemble et à agencer les formes et les couleurs. À cause des difficultés de conservation, la collection ne rend pas compte de l'envergure de la didactique senécalienne.

4) Les thématiques qui caractérisent la collection forment un véritable répertoire ethnographique de la vie quotidienne des élèves des années 1950. On y compte plus de 275 thèmes différents, qui traitent à la fois de la description de l'environnement quotidien et de la narration des événements de la vie courante ; ils font surtout appel à la mémoire. Les thèmes religieux et les contes occupent une place non négligeable, et ils donnent lieu à de merveilleux travaux d'imagination. La collection est marquée au sceau de la couleur locale québécoise et elle témoigne d'une grande originalité par rapport à d'autres collections.

L'héritage de Senécal est important, car elle a eu de nombreux disciples qui ont occupé des postes à différents niveaux dans les milieux scolaires et parascolaires. Missionnaire dans l'âme et célibataire, Senécal a consacré sa vie à cette unique cause : la promotion d'un nouvel enseignement des arts. Malgré ses multiples occupations, elle était très près de ses neveux et nièces,

trouvant le temps de tricoter et de coudre pour chacun de nous, et même pour nos poupées. Soucieuse de la qualité des images qui entraient dans une maison, elle a certainement vidé les librairies de leurs plus beaux livres pour les distribuer aux enfants de ses amis et à ses neveux et nièces.

La collection dans son ensemble n'est pas homogène et ne couvre pas tous les aspects de l'apport de Senécal ; elle révèle néanmoins, par des travaux d'élèves, comment se sont opérés des changements dans l'enseignement d'une discipline, d'où son importance. Senécal ne s'est pas prononcée sur les motifs d'une telle accumulation de dessins. Ils étaient entassés jusqu'au plafond dans un coin de son appartement. On présume qu'elle conservait des exemples de ce qui pouvait éventuellement lui servir pour une exposition ou pour démontrer la variété et la richesse de l'expression créatrice de l'élève, témoignant ainsi des effets bénéfiques de ce qu'on appelait alors la « nouvelle méthode ». Les dessins conservés semblent avoir eu également une fonction didactique ; ils n'ont pas été conservés par hasard, car le très vaste répertoire des thèmes et des exercices reconstitue une bonne partie de l'approche senécalienne en ce qui touche la bidimensionnalité. Selon quelques témoignages, Senécal se servait des travaux d'élèves dans les cours de pédagogie artistique qu'elle dispensait aux futurs spécialistes à l'École des beaux-arts de Montréal. Il est également probable qu'elle ramassait les

dessins parce qu'elle les aimait et était contente des résultats obtenus. Elle avait beaucoup de peine quand elle retrouvait les travaux des élèves dans les corbeilles à papier.

L'insertion de cette importante collection dans la trame de l'histoire officielle rend compte d'une trajectoire individuelle, celle d'Irène Senécal, qui s'affirme comme agente de changement. En effet, cette femme a forcé le passage d'une pédagogie centrée sur le respect des programmes à une pédagogie à caractère exploratoire visant à tenir compte du développement psychologique et graphique de l'enfant, une pédagogie capable de renverser les valeurs figées pour qu'adviennent les valeurs modernistes.

La collection n'a pas livré tous ses secrets. Peu accessible actuellement, elle est conservée à l'UQAM, dans une armoire située dans un local réservé aux professeurs d'enseignement des arts de l'École des arts visuels et médiatiques. Il serait essentiel d'assurer sa conservation dans un lieu institutionnel spécialisé et de l'ouvrir à d'autres chercheurs intéressés à l'histoire de l'éducation ou à l'analyse des dessins d'enfants. Les manuscrits de Senécal font déjà partie des collections du Service des archives de l'UQAM, mais les dessins ne trouvent pas d'acquéreurs ; le coût d'archivage des artefacts visuels éloigne en effet les acquéreurs potentiels. Dans le contexte actuel, il me faut donc entrevoir d'autres modes de diffusion, dont l'Internet, mais cela ne règle pas la question de trouver un lieu pour conserver, au moins en partie, une telle richesse patrimoniale.

Petits et grands projets

Note de notre collègue Michel Allard

Je suis en train de préparer trois expositions :

l'une sur le rapport Parent, qui se tiendra à l'UQAM en avril 2003 ;

une deuxième sur l'architecture des écoles de Montréal, qui se déroulera à l'Écomusée du fier monde en septembre 2004 ; et

une troisième sur les manuels scolaires, qui aura lieu à la Bibliothèque nationale vers 2005.

Si des collègues avaient de la documentation, des artefacts ou des illustrations, ils pourraient communiquer avec moi par téléphone : 819-326-1509 ou par courriel : allardm@polyinter.com.

Qui tue qui ? Pourquoi, jusqu'où et comment prévenir le suicide ?

par **Éric Volant**

Texte intégral de la conférence prononcée par l'auteur dans le cadre des conférences publiques de l'APR-UQAM le 25 octobre 2002

« Maman, j'ai faim ». Voilà trois mots griffonnés sur un petit billet minable qu'un jeune homme a laissé sur la table de la cuisine avant de poser son geste mortel.

Monsieur le vice-recteur,
Mesdames, Messieurs

De quoi ce jeune homme avait-il faim ? On ne le saura sans doute jamais. Lui-même ne savait peut-être pas ce que, en lui, il manquait ou avait perdu. Mais ces trois petits mots dévoilent une fatigue d'être, un gouffre de détresse, un malheur sans partage et un corps déshabillé de signification.

Au Québec, en cinq décennies, le nombre de suicides chez les 15 à 19 ans a fait un bond de 150 à 1500 par année. Cinq hommes sur 100 000 se donnaient la mort en 1961, tandis qu'en 1997, ce nombre a monté jusqu'à trente. De 1992 à 1995, le taux de mortalité par suicide fut de 14,7 sur 100 000 chez les 70 à 74, de 13,8 chez les 75 à 79, de 11,2 chez les 80 à 84.

Derrière la froideur des données statistiques se profile un immense drame vécu par tout un peuple. L'urgence de la situation est ressentie par la communauté comme un appel à la responsabilité collective, car il en va de la survie de la nation ou, du moins, de la vie et de la mort d'une portion considérable de ses forces vives. En tout premier lieu, il importe d'aider les personnes aux prises avec le mal de vivre, aussi bien que les personnes en deuil d'un proche suicidé. Mais il nous faut aussi saisir les enjeux de cette conjoncture jugée pour le moins très critique.

C'est du point de vue de l'**éthique**, et plus particulièrement de l'éthique **publique**, que je me propose de poursuivre ma réflexion avec vous. Par éthique, j'entends une interrogation sur « ce qui fait le **sens** et le **prix** de l'existence humaine » (Luc Ferry), autrement dit : une réflexion sur la **vie bonne** et sur l'**action juste**. L'éthique publique s'interroge sur des problèmes auxquels la société fait face et auxquels elle doit trouver des solutions pour le bénéfice de ses membres. Or, l'accroissement continu du taux du suicide depuis les années 60 est devenu un des problèmes majeurs de la santé publique. Se pose alors une première question : d'où vient cette crise qui déferle sur le Québec et sur l'Occident en général ? Qu'est ce que ces gestes désespérés tentent de signifier au sein de notre monde ?

Dans un premier temps, nous essaierons donc de comprendre le sens du suicide en tant que phénomène social ou, plus exactement, comme **révéléateur de l'ethos** d'une société. Quel prix accorde-t-elle à la vie ? Quelles modalités d'existence propose-t-elle ?

Dans un deuxième temps, nous réfléchirons sur les **fondements** et les **limites** de la prévention du risque suicidaire. La société a-t-elle l'obligation morale d'empêcher le suicide de ses membres et sur quelles raisons cette obligation est-elle fondée ? **Pourquoi** et **jusqu'où** peut-elle aller dans la prévention du suicide ?

Dans un troisième temps, nous nous demanderons **comment** une société peut prévenir le risque suicidaire. Quelles **attitudes** et quelles **stratégies** peut-elle développer afin que ses membres aux prises avec un mal de vivre puissent choisir la vie.

Nous terminerons par quelques jalons pour l'élaboration d'une **éthique de proximité**, d'une éthique proche du corps, proche des êtres et des choses.

Le sens des suicides dans une perspective sociale

Je dis bien : « **des** suicides », car il n'y a pas un suicide, mais des suicides. Il n'y a pas **un** suicidé, mais **des** suicidés, comme il n'y a pas **une** signification ou **une** approche du suicide, mais **des** significations et **des** approches. En effet, le phénomène du suicide est marqué par sa diversité. Par conséquent, lorsque je dis : « le suicide » ou « se suicider », il s'agit, bien entendu, d'un regard sur un aspect d'une réalité ambivalente et fort complexe, que nous ne pouvons embrasser dans sa totalité, parce qu'elle nous échappe pour une bonne part.

Si le suicide répond à un malheur intime, il est pourtant un geste éminemment social. D'abord il est un geste très personnel par lequel une personne tente de régler un problème très personnel. Par exemple, un ami tué par une balle perdue, un autre ami poignardé, c'en était trop pour Guillaume et il s'est enlevé la vie ; la perte de deux amis coup sur coup, c'était trop fort pour lui. Ceux d'entre vous qui ont vécu un « impossible deuil » comprennent. Et nous risquons tous, un jour, de connaître à notre tour un impossible deuil et la souffrance qui en résultera sans qu'elle ne soit nécessairement pathologique. Face au risque suicidaire, nous ne pouvons pas dire « fontaine, je ne boirai pas de ton eau ». Le suicidaire est proche de nous et nous sommes proches du suicidaire. Il est de notre race et de notre espèce. Nous sommes ses semblables, car nous partageons la même humanité faite de joie mais aussi de peine.

Par la mort volontaire, je veux me libérer d'un mal de vivre insoutenable, mais je ne peux pas faire abstraction de l'autre comme s'il n'existait pas. Le suicidé se situe toujours, consciemment ou non, en relation avec autrui. D'après Jacques Lacan, médecin et psychanalyste français, célèbre pour la justesse de ses formules, « le suicide est le meurtre d'autrui ». Se suicider, ce n'est

pas seulement porter la main sur soi, mais c'est aussi atteindre autrui ou être atteint par autrui, c'est donc à la fois se tuer et tuer autrui, se tuer et être tué par autrui, se tuer et mourir. Son compatriote, l'écrivain Drieu la Rochelle, a laissé une lettre d'adieu dans laquelle il écrit : « Je me tue parce que vous ne m'avez pas aimé. Je laisserai sur vous une tache indélébile. » Drieu se révèle ainsi à la fois bourreau et victime. Ses doléances sont des accusations, comme dirait Freud, car il impute à ses détracteurs la responsabilité de son geste fatal. Dans la même veine, j'ai pu lire une lettre d'adieu dont la première phrase se lit comme suit : « C'est toi qui m'a fait cela ».

Cependant, l'analyse que notre équipe de recherche a pu faire des lettres d'adieu laissées par des suicidés nous a appris que tout suicide n'est pas chargé de la haine de l'autre ni de soi. Ils demandent pardon à leurs proches ou ils les déculpabilisent en disant : « Ce n'est pas de ta faute. C'est moi qui l'ai voulu. » En effet, des personnes, portées plutôt par la honte, ne désirent pas mieux que d'effacer leur image et de disparaître dans l'oubli sans vouloir de mal à personne. Beaucoup de personnes, pliant sous le fardeau d'une douleur incommensurable, veulent tout simplement se reposer et mourir en paix. « Mourir, dormir, calmer dans le sommeil les affreux battements du cœur », comme s'exclamait Hamlet dans la tragédie de Shakespeare.

Mais derrière le geste de l'individu se profile le milieu humain dans lequel la décision a pu naître. La volonté de mourir, aussi libre et éclairée qu'elle puisse paraître, s'appuie sur les valeurs, les peurs ou les préjugés véhiculés dans la société. Consciemment ou non, la personne suicidaire respire l'air de son temps et subit l'influence de son environnement physique et moral. Malgré sa dissidence ou sa marginalité affichées, il n'échappe guère aux évidences ou aux modes transmises par l'opinion publique, offerte dans les médias et la publicité, ressassée dans les discours politiques ou populaires.

« Dis moi où tu habites et je te dirai qui tu es. » Ce qui veut dire que notre milieu culturel façonne notre être et affecte notre sensibilité. Selon le sociologue français Maurice Halbwachs (1887-1945), « le nombre des suicides est un indice assez exact de la quantité de souffrance, de malaise, de déséquilibre et de tristesse qui existe ou se produit dans un groupe. Lors qu'il augmente, c'est le signe que la somme des désespoirs, des angoisses, des regrets, des humiliations et des mécontentements de tout ordre se multiplie. C'est donc bien l'état général, heureux ou malheureux, de l'ensemble que ces morts volontaires plus ou moins dispersées nous font connaître. » Derrière le geste de la personne suicidaire se profilent donc les structures de la vie quotidienne, les modèles sociaux de comportement et la violence mortifère qui se manifestent dans la société. Ces facteurs ne sont pas nécessairement les causes des suicides, mais les personnes suicidaires participent, dans leur chair, au malaise social.

Premier facteur : *Les structures de la vie quotidienne façonnent notre être et affectent notre âme.*

On n'a peut-être pas assez mesuré l'impact de l'urbanisme et de l'architecture sur la sensibilité de la population. Dans son effort de fonder une « psycho-géographie », le cinéaste français Guy Debord (1931-1994) a montré comment des constructions débilantes génèrent des habitants tristes et comment la forme des villes déborde sur les visages et se mire dans les yeux des citoyens.

Une ambiance esthétique favorise un style de vie plus libre et plus décontracté, tandis que la laideur exhibée dans les rues indispose les habitants, souvent à leur insu, et trouble leur regard sur la vie. Je pense au roman d'André Langevin, *Poussière sur la ville*, qui se déroule dans une petite ville minière, grisâtre et maussade. La triste banalité de son aménagement déteint sur ses habitants, dont l'étroitesse d'esprit conduit la femme du nouveau médecin de la place à languir d'ennui et à porter l'arme contre elle.

Fouillis total dans certaines villes, de certains quartiers, de certaines maisons, dans certaines familles. Manque de temps et manque d'ordre. Pas de temps, pas de place pour s'asseoir et pour penser. Une accumulation d'activités, une accumulation d'objets, de jouets, d'outils. Une crise d'arrangement des horaires, une crise de rangement des objets, une crise d'organisation de la vie. On ne peut pas vivre constamment dans le désordre ou à pas de course. On perd le nord, on perd le sens de sa vie. Le seuil de tolérance varie d'une personne à l'autre. Trop de rangement ou trop de temps, ce n'est pas mieux.

Deuxième facteur : *Les modèles de comportement*

De nos jours, l'imaginaire social est dominé par le modèle de l'individu libre et autonome, capable d'agir par lui-même, de construire son identité, de choisir sa vie, d'assumer pleinement ses responsabilités et même de rendre compte de ses échecs. La norme sociale contemporaine valorise la réalisation du moi par l'esprit d'entreprise et d'initiative. L'individu doit être constamment à la hauteur de sa tâche à l'école, au travail comme aux loisirs, il doit être à la hauteur de soi dans toutes les sphères de sa vie. Dans le pays où les « ultra-perfectionnistes » et les « super-performants » sont rois, les hommes et les femmes ordinaires comme vous et moi commencent à douter de leur propre valeur. Si l'on se conforme à cet idéal d'un moi gonflé à bloc, on ne peut que ressentir un sentiment d'insuffisance qui peut conduire à une grande « fatigue d'être soi » (Alain Ehrenfeld) et parfois même au désespoir fatal.

Troisième facteur : *La violence mortifère*

« Si la mort vous intéresse, sortez des hôpitaux et des chambres à coucher et descendez dans la rue où la mort règne, solitaire et surnoise. » Le cinéaste Anne-Claire Poirier sait ce dont elle parle, elle dont la fille a été assassinée dans la rue. Aujourd'hui, dans le monde entier, on assiste à la mise en scène de la mort dans le quotidien social. D'une part, la guerre, avec ses bombes destructrices et ses massacres, les discours guerriers de politiciens en quête d'alliés pour déclencher la guerre préventive, le terrorisme avec ses attentats-suicides, ses prises d'otage et ses explosions dévastatrices sapent le moral de la population civile et sont des signes manifestes d'une dévalorisation de la vie. D'autre part, le crime organisé, la rage au volant, les infanticides, les agressions sexuelles, la violence domestique, exhibent les traits du visage de la mort qui, s'incrétant dans le quotidien collectif, se banalise.

Dévalorisation de la vie et banalisation de la mort ! Ce tableau peut paraître alarmiste. Fort heureusement, la mort n'occupe pas tout le terrain, loin de là ! La vie se manifeste avec courage dans chaque enfant qui naît. Une exubérance joyeuse éclate dans les fêtes qui occupent l'espace public autant que privé, tant mieux. Le rire est un puissant dérivatif face à la mort et l'humour relativise le trop grand sérieux que nous attachons à notre vie et à

notre personne. Et pourtant, la mort prend une place disproportionnée dans l'espace politique et médiatique. En plus, les relations morbides que la culture contemporaine entretient avec le corps se manifestent dans les conduites extrêmes. Ainsi les sports à haut risque, la toxicomanie, les jeux de hasard et la pornographie sont « des formes d'abolition de la limite fondatrice de la mort » (Patrick Baudry). Ce que le sociologue français veut dire, c'est qu'on cherche sans cesse à reculer les frontières du possible, ce qui a pour effet paradoxal la dépendance. La recherche de la toute-puissance emprunte « la voie de l'autodestruction ». Ainsi, la vitesse au volant est le miroir d'une société suicidaire. Elle est une forme de déni de la mort ou de défi lancé à la mort. On ignore la mort, la sienne et celle des autres, on cherche à vaincre sa propre mort en y succombant.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, devant ce vide de la mort vécue au quotidien, la recherche volontaire de la mort est une forme d'affirmation de la vie. Le suicide est un « risque intégrant » (Raymond Lemieux), un cri ultime pour une intégration sociale « au prix de son corps et de sa vie », un cri de douleur pour forcer un changement. Il est la quête d'une altérité, de conditions d'une vie autre, de relations humaines autres, d'un style de société autre, d'une mentalité générale autre. Le seul moyen efficace qui, aux yeux du suicidant, reste encore disponible pour élaborer un sens à son existence, c'est de porter atteinte à sa propre vie.

Son désir de vivre porte le suicidaire vers la mort, mais il n'ira pas nécessairement jusqu'à la mort physique. En effet, la personne suicidaire peut traverser son expérience de la mort symboliquement, comme le décrit si bien le psychanalyste James Hillman. Dans l'intériorité de son âme, une personne peut parvenir à faire le deuil d'une bonne santé, d'un amour trahi, d'une innocence perdue ou d'un honneur blessé, de sorte que la mort physique ne s'impose plus. Dans ce cas, l'expérience de la mort a déjà eu lieu, et alors le désir suicidaire s'estompera ou disparaîtra. Malheureusement, il se peut aussi que l'expérience de la mort, vécue intérioriquement, n'ait pas été assez déterminante et alors d'autres tentatives de suicide se succéderont et finiront par emporter la personne dans la mort.

Des suicidologues, comme Erwin Stengel et Edwin Shneidman, considèrent les personnes qui font des tentatives de suicide comme très différentes de celles qui se suicident effectivement. Les premières ne recherchent pas la mort, mais lancent un cri d'alarme afin de recevoir de l'aide de proches ou de témoins. Patrick Baudry estime que le durcissement de cette distinction peut mener à une banalisation de la tentative de suicide. En ne la traitant que comme un accident ou comme une crise passagère, on risque de lui enlever sa violence mortifère et sa puissance protestataire. On risque de sous-estimer la charge affective de la personne suicidaire et de passer à côté de sa souffrance et du sens qu'elle cherche désespérément à donner à sa vie.

Les fondements et les limites d'une éthique préventive du suicide : pourquoi et jusqu'où prévenir le suicide ?

Pourquoi prévenir le suicide

L'éthique du suicide est marquée par la diversité de ses positions. Dans son histoire de la morale du suicide, Albert Bayet qualifie de « simples » les théories qui condamnent tous les suicides et dans tous les cas, et de « nuancées » celles qui approuvent

certaines suicides et désapprouvent les autres. Les raisons sur lesquelles les diverses morales appuient leur argumentation en faveur de la prévention du suicide pourraient se résumer en trois énoncés : la vie est un bien dont il faut jouir pleinement, la vie est un devoir à accomplir, chaque individu est un membre à part entière d'une communauté.

Première raison : La vie est un bien inestimable

Même si ni la Bible ni le Coran ne révèlent une désapprobation explicite du suicide, les traditions juive, islamique et chrétienne considèrent la vie comme un don de Dieu. Dieu est le seul maître de la vie et de la mort, par conséquent, l'homme n'a pas le droit d'en disposer à sa guise. Saint Augustin place l'origine de l'interdit du suicide dans le double précepte divin : « Tu ne tueras pas » et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » En effet, se donner la mort, « c'est tuer son prochain le plus proche et le plus intime », c'est-à-dire son propre corps. Le suicide est donc le meurtre de soi.

Selon la tradition antique, qui va de Pythagore à Socrate et de Platon à Aristote, d'Aristote à Thomas d'Aquin, le suicide est contraire à l'inclination naturelle de l'homme, à la loi naturelle et à l'amour que l'homme se doit à lui-même. Or, dans l'éthique contemporaine, la loi naturelle a encore de nombreux adeptes. Pour certains, la vie revêt une valeur infinie et est investie d'un caractère sacré. Celui qui porte atteinte à sa propre vie commet pour ainsi dire un sacrilège et s'inflige un malheur irréparable. Le principe du caractère sacré de la vie a été invoqué en 1979 pour appuyer la réforme du droit du Canada en matière de protection de la vie et pour refuser de décriminaliser l'aide au suicide.

Pour d'autres, la vie n'a pas ce caractère absolu, mais la mort est un mal, car elle prive les humains de certains biens importants comme la connaissance, l'amour ou la liberté. En d'autres mots, la vie sert de substrat à la raison et à l'autonomie et de support à nos activités et à nos relations. Sans elle, il n'y a ni projet, ni engagement, ni plaisir, ni création, ni procréation. La jouissance des biens les plus élémentaires, comme boire et manger, travailler et faire l'amour, permet donc de tenir la vie pour un grand bien. En plus, la vie humaine mérite protection, parce qu'elle est fragile et menacée de toute part par la violence mortifère de la nature et des pulsions humaines. Si la vie humaine est un bienfait, le principe de bienfaisance nous prescrit d'apporter assistance à la personne qui cherche à s'infliger des dommages graves et souvent irréversibles.

Deuxième raison : La vie est un devoir à accomplir

Grand défenseur de l'autonomie de la personne, Emmanuel Kant donne à tout sujet raisonnable, comme premier devoir envers soi-même, le devoir de vivre. Avant d'agir, toute personne munie d'autonomie et de volonté bonne se demandera : qu'arriverait-il à l'humanité, si ma décision individuelle d'abrégé ma vie, par amour propre et par dégoût de la vie, se généralisait ? Non seulement la vie humaine disparaîtrait de la terre, mais je détruirais ma liberté et ma compétence éthique. Et si tous les humains décidaient ainsi, l'existence de toute moralité serait fortement compromise. En vertu de ma raison, je suis donc tenu de m'imposer en toute autonomie la règle morale de choisir la vie. En plus, l'être humain n'est pas un objet dont je puis disposer seulement comme d'un moyen, mais je dois le considérer comme une fin en soi, dans toutes les actions que j'accomplis.

Selon Albert Camus, même si la vie n'a plus de sens, elle vaut la peine d'être vécue. Devant l'absurdité de la vie, une personne doit se maintenir dans l'existence, en accumulant des expériences d'amour, d'art et d'action. À l'exemple de Sisyphe, l'homme est comme un héros absurde qui soulève l'énorme pierre et gravit, avec elle, la montagne. Lorsque, rendu au sommet, le lourd fardeau roule en bas, il descend, reprend la pierre et remonte la pente à l'infini. « Toute la joie silencieuse de Sisyphe est là. Son destin lui appartient. Son rocher est sa chose. La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme. »

Troisième raison : *Le citoyen est une personne à part entière de la cité*

Selon la tradition antique, un soldat ne peut abandonner son poste sans l'ordre du chef, sinon c'est un déserteur. « Comme chaque partie appartient au tout, ainsi tout homme est une part de la communauté et, en se tuant, il la traite injustement » (Thomas d'Aquin). Le suicide prive la société de la contribution particulière d'un individu par son travail, ses talents et tout le bien qu'il aurait pu accomplir, mais aussi pour tout le bien qu'autrui aurait pu lui prodiguer. Il fait souffrir d'autres membres de la société, plus particulièrement les proches. Il est un acte contagieux et entraîne d'autres personnes vulnérables dans la mort.

Si le maintien de la vie est un devoir à l'égard de la cité, la communauté a réciproquement des devoirs à l'égard de ses membres en détresse. Pour Kant, la raison qui m'impose le devoir de vivre m'inspire aussi le devoir de prévenir la mort volontaire d'autrui, le devoir de respecter la personne humaine dans son intégrité physique et morale.

Jusqu'où prévenir le suicide ?

Malgré le prix inestimable que l'on est en droit d'attacher à la vie, celle-ci n'est pas une valeur unique et absolue. Avec raison, Anne Fagot-Largeault s'étonne de la naïveté avec laquelle certains auteurs, « riches et en bonne santé plus probablement que pauvres et malades, admettent comme une évidence que la vie est un bien, que plus de vie c'est mieux ; et que la mort est un mal, sinon le plus grand des maux. » Or, l'espèce humaine n'est pas unanime à chanter les bienfaits de la vie. « Une vie de pauvre qualité peut être pire que la mort. » Si la vie n'est plus du tout un bienfait, le principe de bienfaisance perd de sa pertinence. Il y a donc des limites au pouvoir d'un pacte social ou d'un projet collectif pour assurer à tous les citoyens les conditions d'une vie bonne. Il est évident qu'aucune société n'est en mesure de garantir à tous ses membres une vie heureuse ou pleine de sens.

Une personne peut estimer qu'elle est incapable de poursuivre sa vie, parce qu'à ses yeux la vie a perdu toute signification. Elle ne porte pas nécessairement un jugement négatif sur la vie en général. Elle regarde sans doute avec reconnaissance les moments heureux qui ont traversé son existence, mais elle a atteint un point de non-retour, où elle ne peut plus assumer une vie devenue absurde. On ne peut fournir aucune preuve, ni dans l'éthique ni dans la religion, de l'existence d'une obligation absolue de vivre. Par conséquent, aucune société n'a d'obligation absolue de contraindre une personne à poursuivre sa vie contre son gré, comme on ne peut pas imposer à une personne de mourir contre sa volonté. L'obligation morale de prévention demeure donc relative à la volonté de la personne suicidaire. Ce sont les désirs qui sont à la source des raisons de vivre et des projets

d'une personne. La mort est un mal, mais dans la mesure où les désirs d'une personne disparaissent, la vie n'est plus bonne, et la mort peut devenir un moindre mal.

Une attention particulière doit être portée aux adolescents. L'adolescent ne tient pas forcément à la vie. Il tient moins à la vie que la vie tient à lui. Il peut vivre la mort et n'en point mourir. L'idée de la mort peut être pour lui un abri ou un refuge pour se protéger contre ses maux. L'idée de la mort peut être un passage obligé pour en sortir vivant.

Cette mort obligée est un moment très dangereux, mais elle peut être l'amorce d'un changement de cap.

La mort ne lui fait pas peur. Il ne faut pas avoir peur de lui en parler. La difficulté, c'est que lorsqu'il a pris la décision, il se sent invincible et immortel. S'il se sent respecté dans son libre arbitre, tout demeure possible, même la vie. D'où la stratégie de gagner du temps, avec tous les risques que cela comporte.

Il faut éviter la croyance en la toute-puissance thérapeutique qui reposerait sur le respect absolu de la personne humaine et qui obligerait une société à employer tous les moyens dont elle dispose pour sauver à tout prix la vie de tous et de chacun de ses membres comme étant indispensable à sa survie. Cette perception est fort culpabilisante pour l'intervenant ou les proches dans la mesure où leur aide est susceptible d'échouer. Selon Harie Kuitert, professeur d'éthique et pasteur aux Pays-Bas, des intervenants qui disent un « non » inconditionnel à tout suicide reçoivent la volonté de la personne suicidaire comme une agression eux-mêmes et se mettent sur la défensive afin de protéger leur propre vie. Ce qui ne veut pas dire que les intervenants doivent démissionner ou renoncer à leurs convictions personnelles. Ils peuvent, en toute loyauté, confronter leur perception de la situation avec celle de la personne suicidaire. Ceci nous mène à la question de la moralité des moyens ou de la manière de promouvoir ou de préserver la vie.

Comment prévenir le suicide ? Ou les modalités d'une saine gestion du risque suicidaire

Quelles seraient des politiques ou des stratégies raisonnables et prometteuses pour une gestion intelligente et équilibrée du risque suicidaire de la part d'une société soucieuse du bien-être de ses membres ?

Le libre accès à des traitements et à des services

La société a la responsabilité de fournir aux personnes suicidaires un libre accès à des traitements cliniques appropriés et de promouvoir le développement de réseaux d'accompagnement dans des centres de prévention, à l'école, au travail et dans le quartier. Cependant, il faut se prémunir contre le préjugé paternaliste qui met en doute les ressources intérieures dont dispose un sujet, même s'il se trouve dans une position désespérée. Une des formes les plus subtiles de banalisation du suicide est celle de considérer et de traiter toutes les personnes suicidaires comme des malades mentaux, de mettre en doute leur compétence éthique et de priver ainsi leur geste de toute recherche de sens. Or, la maladie mentale n'est pas une cause nécessaire ni suffisante pour expliquer le suicide.

Sauf preuve du contraire, la plupart des personnes qui ont porté ou désirent porter atteinte à leur vie sont des gens dits

normaux qui, pour une raison ou une autre, se trouvent dans une situation dite anormale de désorganisation sociale, familiale, relationnelle ou personnelle. Elles font signe de leur désarroi et cherchent à sortir de leur mauvaise posture. Elles en appellent à un retournement de la conjoncture pour leur mieux-être. Ces personnes, même si elles sont déprimées, ne sont pas privées de compétence éthique ou de l'aptitude à distinguer entre le bien et le mal. Une intervention adéquate sera celle qui aidera ces personnes à voir plus clair dans leur situation et qui leur offrira les ressources nécessaires leur permettant de recouvrer leur autonomie afin qu'elles puissent décider par elles-mêmes de leur propre sort de façon libre et éclairée. Ce qui est important, c'est de saisir le désir de la personne suicidaire et l'objet de sa souffrance, et, si possible, de l'aider à assumer sa douleur en la nommant.

Le conseil judicieux donné par François Malherbe dans le cadre des soins médicaux de personnes atteintes de maladie mortelle peut s'appliquer fort bien à la prévention du suicide : « C'est un grand art que de laisser l'initiative à l'autre et de résister à des formes de thérapie qui cherchent à faire le bonheur des citoyens malgré eux. » Une éthique préventive du suicide cherchera donc à faire aux personnes suicidaire leur propre bien, c'est-à-dire non selon notre perception de leur bien, mais en respectant leur style de vie et de mort. Ce « propre bien » qu'ils désirent n'est pas nécessairement la mort. Pour le D^r Tristram Engelhardt, la prévention du suicide est une affaire de négociation entre l'aidant et la personne suicidaire afin d'en arriver à une décision juste et acceptable.

Une approche d'écologie globale

Devant la croissance alarmante du taux du suicide, il est urgent qu'une société institue sa propre autocritique et s'interroge sur les critères de sa vie bonne. Avant de promulguer des normes pour faire entrer ses membres dans la soi-disant normalité, la société doit réviser ses propres règles de jeu en termes de justice sociale et d'égalité. C'est l'éthos de tout un peuple, y compris de ses chefs, de ses intervenants, de ses intellectuels et de ses créateurs, qui doit changer. Selon la thèse sociale de Charles Taylor, philosophe de l'université McGill, l'autonomie de la personne ne peut s'exercer que dans un certain type d'environnement culturel et social. En effet, la liberté et le bien-être d'un individu ne sont possibles qu'au sein de la communauté. La société a donc le devoir de créer des conditions favorables à l'épanouissement de ses membres.

Avec Bernard Williams, analyste perspicace de l'expérience éthique, demandons-nous : « Comment faut-il vivre dans le monde moderne ? Dans quel type de société souhaitons-nous réellement vivre ? » Selon lui, la vie en société devrait s'appuyer sur la réciprocité des désirs, ce qui veut dire que le désir de vivre des uns interpelle le désir d'intervenir des autres pour combler les attentes des premiers.

Une éthique préventive est donc une affaire de mentalité générale et de style de vie collective. La prévention du suicide est un travail à long terme et commence par la création d'une société, pas nécessairement « la meilleure au monde », mais d'une société vivante et dynamique. D'une société ni frileuse ni tatillonne et dont la mentalité déborde de générosité et de chaleur, d'une société dont les désirs des membres ne sont pas enfermés dans des cadres trop rigides, mais qui ouvre sur des projets collectifs, qui donne aux citoyens des raisons et surtout le goût de vivre.

Il importe donc de dépister les agents pathogènes qui exercent un impact négatif sur la santé publique : le chômage, la pauvreté, la discrimination, la stigmatisation, l'exclusion. Toute atteinte à la dignité humaine est potentiellement suicidogène. On dit, sans doute avec raison, que l'alcool et la drogue sont des facteurs de risque suicidaire. Mais quelles sont les causes de la toxicomanie ? Pour Augustin Cruts, l'usage excessif de la drogue est étroitement lié à des défaillances dans l'organisation du travail, de l'école ou de la vie en société en général. Effectivement, on peut se demander si la cupidité, fleuron de l'idéologie néo-libérale d'économie financière qui régit le monde ne constitue pas une des manifestations premières du désordre social. Il suffirait pour s'en convaincre de constater les travers du capitalisme spéculatif et sa recherche immodérée de profits et de rendements toujours plus grands. Impuissant, le citoyen regarde passer le train des politiques de convergence, des fusions des compagnies et de leur démantèlement, des faillites et des pratiques comptables illégales et immorales des dirigeants des grandes entreprises. Éloigné des centres de décision et perdu dans une vie publique impersonnelle ou dépersonnalisée, il se désintéresse de sa propre vie, dont il est de moins en moins le gérant heureux et satisfait. La vie ne lui paraît plus être un devoir, parce qu'elle ne lui apparaît plus comme un bien.

Le rôle de l'État

L'État ne peut pas se réfugier dans la neutralité, comme si les tourments privés de ses citoyens n'étaient pas de son ressort. Bien au contraire, il est de sa responsabilité de promouvoir la santé publique et la santé mentale de sa population par des politiques appropriées. Ce qui ne veut pas dire que l'État doit criminaliser à nouveau le suicide et sanctionner des personnes qui ont le malheur d'avoir attenté à leur vie. Ce serait alourdir encore plus le fardeau des souffrances des suicidaires qui ont échappé à la mort. Il nous semble inopportun de planifier des programmes ou de se lancer dans une propagande aux slogans inefficaces du « risque zéro » ou de « la tolérance zéro ».

Cependant, le gouvernement doit être prêt à introduire des mesures impopulaires. Par exemple, Loto-Québec réalise chaque année un bénéfice d'un milliard et plus, tandis qu'elle dépense environ 18 millions en publicité. Le nombre de joueurs compulsifs a augmenté de 75 % en sept ans. Plusieurs de ces joueurs, ruinés financièrement et moralement, sombrent dans la dépression et finissent par se donner la mort. L'État a le devoir de réviser de fond en comble ses stratégies de promotion des jeux de hasard. Une réglementation plus sévère des loteries vidéo et la mise en place d'un programme adéquat d'auto-exclusion s'imposent. Du point de vue éthique, on peut craindre une utilisation abusive des expressions comme « jeu responsable », « jeu approprié » ou « la modération a meilleur goût ». On semble ainsi rendre ces jeux de hasard socialement acceptables et, par conséquent, assumer le risque de la croissance du jeu pathologique qui y est nécessairement associé. Pourquoi ne pas demander à l'État de renoncer à une part importante de ses bénéfices financiers, si la santé et la vie de ses citoyens lui tiennent vraiment à cœur ?

La santé familiale

L'État peut jouer un rôle indispensable par la promotion de la recherche sur les diverses problématiques psychologiques et

sociales liées au suicide, par l'aide financière accordée aux centres de prévention et aux organismes qui oeuvrent auprès de populations plus vulnérables, comme les alcooliques, les toxicomanes, les prisonniers, les victimes de viol ou d'inceste, les sidéens, les personnes âgées, les autochtones. Une attention particulière doit être accordée à la santé familiale : de saines habitudes alimentaires, une eau et un air de qualité dans la maison et dans le quartier, des ressources communautaires pour une aide précoce aux plus jeunes enfants et pour une politique de proximité auprès des adolescents au niveau des loisirs et d'autres activités culturelles. Le développement de nouvelles unités de médecine familiale s'impose avec urgence. Les risques suicidaires sont souvent liés à des désordres subis dans l'enfance : autorité parentale abusive ou absence d'autorité, tyrannie de l'enfant-roi, alcoolisme, violence domestique, inceste, etc. Une médecine de proximité sera en mesure de déceler des tensions ou des perversions et d'intervenir opportunément. Dans ce contexte, le rôle des infirmières à domicile nous paraît capital

La médecine familiale est importante aussi auprès des personnes âgées. Pour celles-ci, les facteurs de risque suicidaire sont principalement le deuil et toutes les autres formes de perte : perte de la santé physique et de l'autonomie, dépression et abus d'alcool ou de médicaments. Le vieillard se retrouve emmuré vivant dans son logis ou dans une maison d'accueil. Il a le sentiment de ne servir à rien, de ne plus avoir d'identité ni de rôle social, de ne plus avoir de buts dans la vie. Sa grande solitude, c'est de ne plus être reconnu socialement, de ne plus compter pour personne et de ne plus être aimé ou de ne plus être apprécié selon sa juste valeur. Son désir de vivre en sort affaibli. Les visites à domicile pourraient rétablir le lien social brisé, restaurer la communication dans un esprit de solidarité intergénérationnelle, et donner aux aînés l'opportunité de maintenir ou de reconquérir l'estime d'eux-mêmes.

La mission de l'école

Coïncidence ou suite prévisible, dès que les infirmières du CLSC ont dû abandonner leurs visites aux écoles, le taux de suicide des écoliers a monté considérablement. L'école, en tant que miroir de la société ou en tant que facteur de changement, est un lieu où il est pertinent de s'interroger sur l'ethos de la collectivité. Des comportements homophobes conduisent de jeunes homosexuels au suicide. Des petits tyrans s'attaquent à des plus jeunes et des plus faibles dans les cours d'école, dans les centres commerciaux ou aux arrêts d'autobus. Ces petits tyrans sont les criminels de demain, et leurs cibles de futurs décrocheurs et de futures suicidaires. L'intervention policière et quelquefois des sanctions légales peuvent exercer une certaine force de dissuasion auprès des auteurs de ces délits dont les conséquences peuvent être néfastes. Mais le gros travail d'éducation appartient à l'école même, par les contenus de ses cours, par son climat d'ouverture interculturelle ou par ses projets sociaux, très proches des besoins du milieu.

La formation des intervenants

De toute la problématique de la gestion du risque suicidaire se dégage la nécessité de la formation des étudiants en médecine, en psychologie, en sciences infirmières, en sciences de l'éducation et en travail social au sujet des facteurs du risque suicidaire, des signes caractéristiques de la dépression ou de la

mélancolie, des habiletés et les techniques d'intervention. Il importe aussi qu'une attention particulière soit portée à la formation de la police, des employés du domaine paramédical et d'autres travailleurs qui, par leur métier, sont exposés à entrer en contact avec des personnes suicidaires. Dans les milieux de prévention, un débat se dessine sur l'opportunité de réserver l'intervention auprès des suicidaires à des professionnels, et donc d'éliminer la contribution des bénévoles. Nous estimons que la présence des bénévoles ne doit pas être écartée trop aisément. Sélectionnés selon des critères rigoureux et bien formés, les bénévoles demeurent un atout auprès des personnes suicidaires. Au-delà de l'information pertinente et de la formation technique, il faudrait assurer aux professionnels comme aux bénévoles des ressources pour une réflexion sur le sens de la vie et de la mort, sur la dimension spirituelle de l'existence, sur l'apport des religions et des philosophies à la compréhension du destin commun des humains. Qu'ils s'interrogent constamment sur leurs actions et qu'ils se concertent pour instituer une évaluation périodique de leurs stratégies et de leurs politiques en matière de prévention du suicide. Un bon gérant doit rendre compte de sa gestion, d'autant plus qu'il accompagne des personnes, dont la vie ne tient qu'à un fil. Au risque de se perdre, elles ont besoin que l'intervenant saisisse avec justesse le degré d'intensité de leur désir de vivre ou de mourir.

Conclusion : jalons pour une éthique de proximité

Une première tâche incombe à l'homme, celle de veiller sur lui-même, comme le berger de soi. Son corps voué au vieillissement et à la mort est, en effet, son prochain le plus proche. Il prendra soin de sa santé et de son bien-être physique en général, ne gaspillera pas ce don arbitrairement. Il mettra son être tout entier, son corps et son âme, sa chair et son esprit à l'abri des pulsions mortifères qui l'habitent et menacent de le détruire. L'homme est d'abord son propre convive, qui est là sans invitation et avec qui il doit demeurer en paix. Conscients de leur finitude et pour vivre cette convivialité primordiale avec leur propre être, les femmes et les hommes s'imposeront des limites à leur espace intérieur qui, au lieu d'arrêter leur élan, orienteront les potentialités de leur génie. Ils aimeront entrer « chez soi » afin de puiser, dans le recueillement de leur être, les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur dessein. Ils donneront leur pleine mesure dans leur quête du savoir et du plaisir pour la construction d'un monde où il fera bon d'habiter. Ils assumeront leur existence avec courage, car exister, c'est habiter et bâtir, c'est vivre et mourir, jouir et souffrir.

La proximité des êtres et des choses oblige les humains à s'ouvrir à l'altérité. Ils porteront une attention particulière à leurs semblables et reconnaîtront leurs droits et libertés, leur vie privée et leur autonomie, leur langue et leur culture, leur mode de vivre et de penser ainsi que la légitimité de leur parole. Il y a des degrés d'intensité de notre attachement à autrui, car, géographiquement et spirituellement, nous avons des prochains plus proches que les autres, ceux qui partagent la même maison matérielle, la même langue, la même culture, le même pays, le même travail ou le même projet. Des liens étroits de solidarité, nés de ces diverses formes de communauté, créent des devoirs particuliers d'entraide et de coopération. Dans la mesure du possible, ces obligations devraient s'accomplir avec la chaleur d'une reconnaissance mutuelle et ressentie.

Une éthique de proximité devrait inclure le souci pour les objets domestiques. Ce n'est pas la quantité ni même la qualité des objets qui comptent, mais l'investissement affectif dont on les charge. L'attention et le soin dont on les entoure font que la maison répand de la chaleur ou crée de l'intimité et est vraiment habitée. Une armoire, un chaudron, un tapis ou une peinture, reçus en héritage ou achetés à crédit, un CD d'une musique ou d'une chanteuse favorite ajoutent au plaisir d'être ensemble. Être proche des choses signifie aussi l'intérêt que l'on porte à la vie quotidienne et est une marque de l'importance que l'on accorde aux gestes, tout simples et ordinaires, qui n'éblouissent pas la foule et n'attirent pas le regard des médias. Croquer une pomme, offrir une fleur, préparer une chaudronnée, arroser une plante, épousseter un meuble, flatter un chien, prendre un enfant sur ses genoux, tous ces gestes d'une banalité exemplaire, surtout s'ils sont accomplis avec une paisible lenteur qui en augmente le plaisir, c'est du capital d'affection et de bien-être qui enrichit la vie des habitants et enjolive la société.

Bibliographie

Jean Baechler, *Les suicides*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.
Marguerite Battin, *Ethical Issues in Suicide*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1982.

Patrick Baudry, *Le corps extrême*, Paris, L'Harmattan, 1991.
Albert Bayet, *Le suicide et la morale*, Paris, Alcan, 1922.
Albert Camus, *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, « Idées », 1942.
Barbara Coloroso, *The Bully, the Bullist and the Bystander. Breaking the Cycle of Violence*.
Eugen Drewerman, *Psychanalyse et morale*, tome III, *Le mensonge et le suicide*, Paris, Cerf, 1992.
Tristram Engelhardt, *The Foundations of Bioethics*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1986.
Monique Canto-Sperber, *Dictionnaire de l'éthique et de la philosophie morale*, p. 1583-1590.
Maurice Halbwachs, *Les causes du suicide*, Paris, PUF, 1930, p. 488.
James Hillman, *Suicide and the Soul*, New York, Harper & Row, 1964.
Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Delagrave, 1969.
René Diekstra, Harie Kuitert et al. (dir.), *Preventive Strategies on Suicide*. Leiden, E. Brill, 1995, p. 273-291.
François Malherbe, *Déjouer l'interdit de penser. Essais d'éthique critique*. Montréal, Liber, 2001.
Eric Volant, *Dictionnaire des suicides*, Montréal, Liber, 2001.
Bernard Williams, *Fortune morale*, Paris, PUF, 1994.
Mélancolie et dépression. Revue *Figures de la psychanalyse* (Logos- Ananké), n° 4, 2001.

Notes de lectures

La jeune fille à la perle de Tracy Chevalier

par Conrad East

Il nous arrive parfois de fermer un livre avec une certaine nostalgie, celle de quitter un héros, une héroïne dont on a épousé les préoccupations. C'est le petit tour de magie que réalise Tracy Chevalier en racontant l'histoire toute simple d'une servante dans la Hollande du XVII^e siècle. On se prend d'affection dès le début pour cette jeune fille de 16 ans, du nom de Griet, forcée de subvenir aux besoins de sa famille en s'expatriant dans le quartier papiste de Delft et au service de nul autre que le peintre Vermeer.

Les difficultés d'adaptation de la jeune servante à son nouveau milieu sont finement racontées : jalousie de la vieille servante qui pressent une rivale ; caractère cassant de la maîtresse de maison, l'épouse du peintre, pour qui une servante est une servante, pas une personne ; agressivité d'une des enfants, qui n'a de cesse de voir trébucher cette moins que rien. Seuls le peintre et sa mère, la véritable maîtresse de la maison, manifestent de la sympathie pour cette jeune fille, mais dans les limites très étroites de leurs préjugés sociaux. Par son acharnement au travail et son intelligence, Griet, embauchée d'abord et avant tout pour nettoyer l'atelier du peintre, faire la lessive et de multiples courses, accède aux tâches plus nobles de la préparation des couleurs du peintre et devient même, à son corps défendant, le modèle du peintre pour son célèbre tableau « La jeune fille à la perle ». Tous les détails de ce tableau, le turban bleu et le voile marron qui couvrent la tête, les yeux

grands ouverts admiratifs, la bouche légèrement entrouverte et surtout la perle lumineuse qui pend au lobe de l'oreille, ont leur histoire, une histoire tragique en ce qui concerne la perle, puisque ce bijou appartient à la femme du peintre et que c'est à l'insu de sa femme que le peintre l'a fait porter à son modèle. Quand l'épouse apprend la chose, c'est le drame conjugal qui éclate, où mépris et haine s'abattent sur la jeune fille, qu'on accuse à tort de voleuse sans que le peintre et sa mère, les deux complices de l'opération de la perle, ne se lèvent pour la défendre. La jeune servante n'a d'autre choix que de quitter la maison et de fuir vers la place centrale de la petite ville, d'où elle peut prendre des directions divergentes : sa maison natale, la boucherie où travaille son petit ami de cœur, la ville de Rotterdam où séjourne son frère, ou tout simplement la maison des Vermeer qu'elle vient tout juste de quitter.

Ce n'est que dans les dernières pages du récit que l'auteure met fin au suspense et révèle la décision de la jeune fille et la façon dont le peintre Vermeer corrigea, dix ans plus tard, sa lâcheté à l'endroit de sa jeune servante. À ceux qui voudraient connaître le dénouement de cette histoire, assister à l'élaboration de maints tableaux du peintre et revivre les détails de la vie quotidienne de cette époque, voici la référence : « La jeune fille à la perle », par Tracy Chevalier. Traduit de l'américain. Collection Folio 3648. 313 pages.

Programme de l'hiver 2003

Mercredi 15 janvier

12 h 15

Dîner convivial au Salon des professeurs de l'UQAM.

Vous êtes priés de confirmer votre présence au 514-987-3605.

14 h

Comment partir en affaires après soixante ans. **Julia Bettinotti**

Notre collègue du Département d'études littéraires illustrera ses propos avec une présentation des laines et tricots qu'elle vend. Elle parlera de son outil essentiel, la photo, puisque sa boutique est l'Internet. Salle W-R520, pavillon Thérèse-Casgrain.

Mercredi 19 février

12 h 15

Dîner convivial au Salon des professeurs de l'UQAM.

Vous êtes priés de confirmer votre présence au 514-987-3605.

14 h

Nos lacs, les connaître pour mieux les conserver. **André Hade**

Notre collègue du Département de chimie nous entretiendra des lacs du Québec. Son ouvrage, *Nos lacs, les connaître pour mieux les conserver*, publié chez Fides au printemps 2002, récolte des critiques élogieuses depuis. L'auteur est fréquemment invité par des groupes à les entretenir de ce sujet qui leur tient à coeur. Salle W-R520, pav. Thérèse-Casgrain.

Mercredi 19 mars

12 h 15

Dîner convivial au Salon des professeurs de l'UQAM.

Vous êtes priés de confirmer votre présence au 514-987-3605.

14 h 30

Visite du Centre canadien d'architecture.

La visite comprendra un tour du musée accompagné de commentaires sur son architecture, puis une visite des salles de l'exposition temporaire consacrée à deux architectes contemporains suisses, Herzog et Demeron.

Entrée 1920, rue Baile (façade boul. René-Lévesque, angle rue Du Fort).

Mercredi 19 avril

12 h 15

Dîner convivial au Salon des professeurs de l'UQAM.

Vous êtes priés de confirmer votre présence au 514-987-3605.

14 h 30

Visite des installations du Métro de Montréal. Détails à confirmer.